



Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ?

Les enseignements d'une expérimentation contrôlée

Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse

Francesco Avvisati*, Marc Gurgand♦, Nina Guyon*, Eric Maurin[†]

SYNTHESE

La relation de confiance entre les parents et l'institution scolaire, qui est naturelle à l'école primaire, se distend à l'entrée en sixième, du fait de l'éloignement du collège, de la multiplication des interlocuteurs et de l'indépendance accrue de l'enfant. De nombreux membres de la communauté éducative considèrent que cela contribue aux problèmes de discipline et d'absentéisme qui surgissent dès la sixième, le plus souvent accompagnés d'un désinvestissement précoce vis-à-vis de l'école et de grandes difficultés scolaires.

Dans ce contexte, comment impliquer davantage les parents d'élèves et pour quels bénéfices ? Cette question cruciale a donné lieu à de nombreux débats et pourtant rien n'a jamais été vraiment tenté pour l'éclairer rigoureusement. Pour la première fois en France, une intervention expérimentale à grande échelle (5000 collégiens) a été menée l'année dernière, permettant de juger de l'efficacité d'une politique volontariste d'implication des parents et de la pertinence de la généraliser.

* Doctorant EHESS, Ecole d'économie de Paris.

♦ Directeur de recherche CNRS, Ecole d'économie de Paris, Crest et J-PAL.

† Directeur d'études EHESS, Ecole d'économie de Paris.

Dans cette synthèse, nous proposons une évaluation de ce programme, intitulé « Mallette des parents ». Il a été mis en œuvre à titre expérimental durant l’année scolaire 2008-2009 dans une quarantaine de collège de l’académie de Créteil, majoritairement en zone d’éducation prioritaire. Il s’agit d’un dispositif relativement léger consistant en trois réunions-débats réunissant des parents d’élèves de sixième et des acteurs du collège. Elles sont axées sur l’aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement. Des formations complémentaires axées sur les mêmes thèmes ont ensuite été proposées aux parents. Tel qu’il a été déployé, le coût de ce dispositif se situe entre 1000 et 1500 euros par collège.

Le programme a été mis en œuvre en respectant un protocole qui permet d’en réaliser une évaluation rigoureuse et transparente. Seuls les parents volontaires d’environ 100 classes de sixième (sur un total de 200), tirées au sort dans chaque collège, ont été invités par le principal à participer à la série de réunions. En comparant les parents ou les élèves des classes bénéficiaires du dispositif et des classes témoin (non tirées au sort) en fin d’année, on est en mesure d’isoler l’impact du programme. En effet, comme le tirage au sort assure qu’il n’existe aucune différence systématique entre les deux groupes de classes au départ, les différences que l’on peut observer en fin d’année peuvent être sans aucun doute attribuées à une cause unique : le bénéfice du programme.

L’expérimentation nous indique tout d’abord que ce dispositif a intéressé environ 20% des parents d’élèves de sixième, qui se sont alors portés volontaires, et qu’un peu plus de la moitié des parents éligibles a effectivement participé à au moins un des trois débats initiaux, 17% ayant participé aux trois.

Le premier effet notable de ce programme est un surcroît d’implication des parents volontaires, auprès de l’institution scolaire et une plus forte implication auprès de leurs enfants à la maison. Leur connaissance et leur perception du collège sont aussi sensiblement

meilleures. Par exemple, les parents des classes bénéficiaires du programme ont davantage rencontré les enseignants (30% au lieu de 24% ont pris plusieurs rendez-vous), davantage participé aux activités des associations de parents d’élèves (35% contre 24%) ou estiment plus souvent avoir une bonne connaissance des options proposées (85% contre 76%). Les familles des classes tests ont également été moins souvent convoquées par l’administration que celles des classes témoins (80% n’ont jamais été convoquées, contre 72%). Il s’agit d’effets très forts : l’écart entre les parents des classes bénéficiaires et témoin produit par le dispositif est du même ordre que celui qui existe entre les familles de cadres (qui représentent les 20% socialement les plus favorisées de l’échantillon) et les autres familles.

Ce surcroît d’implication s’est également traduit par une amélioration très sensible du comportement des enfants : moins d’absentéisme, moins d’exclusions temporaires, moins d’avertissements en conseil de classe, plus grande fréquence des distinctions lors du conseil de classe (félicitations, encouragements...).

**Dans les classes dont certains parents ont bénéficié du programme,
les comportements des élèves sont nettement meilleurs que dans les autres classes**

	Moyenne ou proportion dans les classes témoin	Moyenne ou proportion dans les classes bénéficiaires	Différence : effet du programme
Nombre de ½ journées d’absence non-justifiée	4.3	3.6	-0.7
Avertissement ou sanction	10.9%	8.4%	-2.5 points
Très bonne note de vie scolaire	32.6%	37.4%	+4.8 points
Distinctions au conseil de classe	34.5%	38.5%	+4.0 points

Source : Ecole d'économie de Paris. Les variables sont mesurées au 3^{ème} trimestre. Toutes les différences sont statistiquement significatives, étant donnée la taille des échantillons. Les « très bonnes notes de vie scolaire » sont définies comme la note maximum dans le collège de l'élève ou cette note moins 1.

Ces différences moyennes d'absentéisme et d'exposition aux sanctions disciplinaires sont de nouveau du même ordre de grandeur que celles observées entre les enfants de cadres et les autres enfants.

De manière encore plus remarquable, cette amélioration des comportements est également perceptible chez les enfants des parents non volontaires, qui n'ont donc pas participé aux débats, mais relevant des classes bénéficiaires, dans lesquelles des parents volontaires ont participé aux débats. Cela signifie que les changements de comportement des élèves directement touchés par l'intervention ont également influé sur leurs camarades de classe. L'impact de cette politique, bien qu'elle ne touche directement qu'une petite fraction des parents d'élèves, s'est donc étendu au-delà de ses limites initiales.

On constate enfin qu'il existe un impact sur certains résultats scolaires en français, notamment pour les exercices les plus simples, à la portée des élèves faibles. Mais dans l'ensemble, l'effet de cette intervention sur les résultats scolaires assez ténu. Ce n'est pas très surprenant, dans la mesure où l'intervention agit d'abord sur les motivations et les comportements, ce qui ne peut avoir d'influence sur les résultats scolaires qu'à plus longue échéance.

Au total, cette évaluation montre qu'un politique simple et peu coûteuse peut avoir des effets très importants sur le rapport des parents à l'école et sur le comportement des élèves. Elle permet de penser que l'on peut mettre en œuvre des politiques volontaristes en direction des parents et que le difficile rapport de certains parents à l'école n'est pas une fatalité sociale.